



La fiction "Paris-Brest", de Philippe Lioret.

Bretagne

► La mise en place de la nouvelle politique régionale de soutien à l'audiovisuel et au cinéma se fera sentir dès l'an prochain. D'importants moyens financiers – 450 000 € supplémentaires par an jusqu'en 2021 – ont été votés, portant le fonds à 3,5 M € cette année.

★ À Saint-Quay-Portrieux, lors des Journées du film en Bretagne qui se sont déroulées début octobre, Jean-Michel Le Boulanger, premier vice-président chargé de la culture de la région Bretagne, est venu honorer une promesse. Devant les professionnels de la filière audiovisuelle et cinématographique bretonne, il a confirmé que le fonds de soutien à la création passerait de 3 millions en 2018 à environ 4,5 millions d'euros en 2021 ; l'abondement se faisant par tranche de 450 000 €. La Bretagne, dont le périmètre est resté identique lors de la réforme territoriale adoptée en 2015, se dote ainsi de

moyens plus importants, pour ne pas être distancée par les grandes régions telles que l'Ile de France, la Nouvelle-Aquitaine ou l'Auvergne-Rhône-Alpes, plus riches et plus puissantes. L'attractivité de ce territoire qui, au cours des dernières années, a démontré sa faculté à accompagner son ambitieuse filière, était en jeu. Pour Guillaume Esterlingot, le responsable du fonds, l'heure était venue de "mieux doter les films". La refonte n'est pas uniquement financière. Une chargée de mission vient d'être recrutée pour "assurer le suivi des films soutenus et aussi dans une position plus proactive", consistant à mettre en lien les acteurs de la filière et proposer des coproductions françaises et internationales.

Une année de transition

Fruit d'une réflexion globale sur les modalités d'intervention, la région a revu en juillet "tous ses dispositifs de soutien", se félicite Guillaume Esterlingot. Des aides, comme celles dédiées au codéveloppement international, aux projets dits structurants, qui stimulent l'emploi local, et aux longs métrages indépendants sont toutefois maintenues. En plus de ce fonds provenant du budget Culture de la région, les sociétés de production du cru vont pouvoir prétendre à de nouveaux dispositifs de soutien rattachés à la direction du développement économique. "Un peu à l'image de ce qui existe dans le Centre-Val de Loire, nous accompagnons des entreprises en phase de développement, qui ont besoin d'investir ou d'embaucher",

poursuit Guillaume Esterlingot. A cet égard, une enveloppe de 100 000 euros a été débloquée cette année. En 2021, cette somme sera triplée.

Cette politique doit redonner de l'élan à la création bretonne, qui accuse un reflux des tournages de fictions cinématographiques à l'aune des exercices passés. Début novembre, Delphine Jouan, coordinatrice de l'Accueil des tournages en Bretagne (ATB), ne décomptait que "six projets de longs métrages tournés dans la région, pour une cinquantaine de journées de tournage". Dans cette catégorie, le film *Akelarre*, de Pablo Agüero, une coproduction entre la France, l'Espagne et l'Argentine – produite par Tita Productions, Tita B, La Fidèle, 77 Films, Sorgin Films et Campo Ciné –, n'est toutefois pas comptabilisé, puisque le tournage a été effectué entre l'Aquitaine et l'Espagne. Développée dans le cadre du Groupe Ouest, cette œuvre prometteuse a bénéficié d'une aide à la production de 144 000 € émanant de la région Bretagne.

Côté courts métrages, un recul est aussi à déplorer avec une quinzaine de projets pour 80 journées de tournage.

Contrepoint de cette année en demi-teinte, la hausse des projets télévisuels – unitaires et séries – constitue un motif de satisfaction, avec onze tournages pour plus de 200 jours de tournage. Ainsi, pour *Paris-Brest*, son premier téléfilm, Philippe Lioret, auteur en 2001 du long métrage *Mademoiselle*, a perçu une somme de 100 000 euros de la région au titre de l'aide à la production, et bénéficié du soutien logistique d'ATB. Tourné

à Brest et sa périphérie entre mars et avril 2019, *Paris-Brest* (Image & Compagnie) sera diffusé sur Arte en 2020.

L'accent a aussi été porté sur les productions en langue bretonne comme les formats courts (24x4') *On K'air*, de Jules Raillard (les films de Rita et Marcel), soutenu à hauteur de 75 000 €. La belle surprise des années passées, *Fin Ar Bed*, de Nicolas Leborgne (Tita B production), actuellement en tournage (7x10'), va ainsi bénéficier des nouvelles orientations régionales "avec une aide à la production plus conséquente pour sa saison 2", assure Guillaume Esterlingot.

Enfin, le documentaire et le cinéma d'animation, développé par de talentueuses sociétés de production comme Vivement Lundi!, restent des valeurs sûres du territoire.

Xavier Renard

Les chiffres 2019

Fonds d'aide 2018 : 3 500 000 €
Montant prévisionnel 2019 : 3 965 000 €
Répartition (cinéma, audiovisuel) :
 Cinéma : 1 775 000 € (50,5%)
 Audiovisuel : 1 708 000 € (49%)
 Autre (projets hybrides) : 1 700 € (0,5%)
Montants moyens des Aides en 2018
 Long métrage cinéma : 181 000 € (hors Fonds audiovisuel Bretagne et documentaire)
 Court métrage cinéma : 28 300 €
 Fiction télévisée unitaire : 92 860 € (y compris Fonds audiovisuel Bretagne)
 Série télévisée : 96 000 €
 Documentaire : 23 900 €